FACL 14598

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 18996

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR GENISSIEU,

SUR le départ des conscrits du département de l'Isère.

Séance du 18 pluviose an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Il y a près de trois mois que, sur des avis particuliers, j'annonçai le départ des conscrits du département de l'Isère : c'est par une erreur de bureau que je me

THE NEWBERRY LIBRARY

trouve aussi tard en mesure de vous en communiquer l'annonce officielle. Outre 1,800 réquisitionnaires que le zèle actif et éclairé du commissaire central a engagés à rejoindre, il résulte du tableau que m'a transmis l'administration de ce département, que le nombre des conscrits, déduction faite de ceux exempts comme mariés, étoit de 3,325; sur ce nombre, 2,286 sont partis pour Milan, compris quelques-uns encadrés dans l'artillerie. C'est du 22 au 29 brumaire dernier, il y a près de trois mois, que ce départ a eu lieu. Jugez par là, et du zèle, et de la célérité que les administrateurs des cantons et du département avoient mis dans l'exécution de la loi; jugez par là de l'empressement et de l'enthousiasme avec lesquels nos jeunes citoyens se sont inscrits. Ni la rigueur de la saison, ni la nécessité de traverser les Alpes, au milieu des neiges, des glaces et des plus grands dangers; ni le souvenir et l'exemple de leurs frères ou de leurs amis, illustres victimes de la trahison, assassinés par les sicaires des rois, n'ont pu ralentir leur ardeur ni amollir leur courage; ils brûloient du desir trop légitime de venger les manes des héros morts au champ de la gloire, de défendre leur patrie, et de concourir à la punition des rois qui violoient aussi indignement la foi promise et le droit des gens. On ne devoit pas moins attendre des enfans de ces généreux citoyens, qui, les premiers, immédiatement après les édits de mai 1788, s'élevèrent contre la tyrannie royale, et formèrent, malgré de triples cordons de soldats, ces premières assemblées politiques qui, par leur courage et la sagesse de leurs délibérations, donnèrent un si grand et si majestueux essor à l'esprit public. J'ai dit que de 3,325 conscrits, 2,286 augmentoient déja les colonnes républicaines depuis environ trois mois. Ne pensez pas, citoyens représentans, que les 1039 restans soient tous des lâches, rebelles à l'appel de la patrie. Ce nombre

se compose d'abord de 150, dont les infirmités restent à vérifier, et de 424 individus, dont les uns étoient absens depuis long-temps et sans domicile connu, dont les autres sont porteurs de congés absolus ou ont été renvoyés par le jury d'examen : il n'en reste qu'un petit nombre, qui hésite et se tourmente pour obtenir l'étrange faveur de ne pas défendre son pays. Ce sont des enfans gâtés de la fortune, amollis par les plaisirs, égarés par leurs parens ou des prêtres. Ah ! s'ils prévoyoient tous les maux qu'ils se préparent, leur intérêt bien entendu les disposeroit à l'instant à faire pour eux-mêmes ce qu'il eût été plus beau de faire par attachement pour la patrie ; mais leur ingratitude envers elle, leur foiblesse ou leur pusillanimité ne sauroient ternir la gloire de la contrée qui les a vu naître, et ne peut que relever celle de leurs contemporains qui sont sous les drapeaux de la victoire.

Je demande mention honorable de l'exactitude et du zèle des administrateurs et des commissaires, de l'empressement civique des conscrits qui ont entendu la voie de la patrie.

Nota. La mention honorable a été arrêtée par le Conseil.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.